



1275 Chésereux, le 29 août 2006

MUNICIPALITÉ DE CHÉSEREX

Tél. 022 369 90 40

Fax 022 369 90 49

E-mail: greffe@cheserex.ch

Internet: <http://www.cheserex.ch>

PREAVIS MUNICIPAL 5/2006 DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE COURANT DE TRÉSORERIE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre de certaines mesures prises pour assurer une saine gestion de la trésorerie communale, la Municipalité pourrait être amenée, momentanément, à devoir disposer de liquidités dans un délai très court, pour faire face à ses obligations. A cet effet, elle demande au Conseil communal l'autorisation d'ouvrir, pour la législature 2006-2011, un compte courant de trésorerie, d'un montant nominal de CHF 500'000.00 (cinq cent mille), auprès d'un établissement bancaire suisse.

Il est bien entendu que la Municipalité ne fera appel à ce compte que dans les cas d'extrême urgence, pour des dépenses portées au budget ou autorisées par un crédit d'investissement.

Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Chésereux

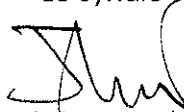
- dans sa séance du 21 septembre 2006
- vu le préavis de la Municipalité n° 5/2006
- entendu le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour


Décide

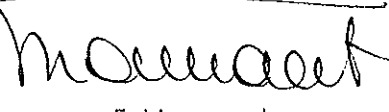
- d'autoriser la Municipalité d'ouvrir, pour la législature 2006-2011, un compte courant de trésorerie d'un montant nominal de CHF 500'000.00 (cinq cent mille) auprès d'un établissement bancaire suisse.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 août 2006.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  J. Ansermet



La Secrétaire  F. Monnaert